

## **COMPTE-RENDU DE REUNION**



Opération :	Elaboration du PLU de Ville	CR n° 1		
Objet de la réunion :	Présentation de la première partie du diagnostic et de l'état initial de l'environnement			
Date & lieu :	29 avril 2016	Mairie de Ville		
Rédacteur :	Benjamin Vandewalle		Nbr de page: 3	
Diffusé le :	03/05/2016			

Organisme	Représentant	Mail	Téléphone	Fax	Présent	Diffusion
Maire de Ville	M. BARBILLON	pbarbillon@wanadoo.fr			x	х
1 <sup>er</sup> adjoint	M. VALCK	d.valck@wanadoo.fr			X	X
3 <sup>ème</sup> adjoint	M. TROUILLET	gilles.trouillet@orange.fr			X	X
Conseillère municipal	Mme GIMARET	cathgim@orange.fr			X	X
Conseiller municipal	M. LOIR	loir.christian@orange.fr			X	X
Conseiller municipal	M. ILLOUL				х	X
Conseiller municipal	M. CARTON	c.carton.couverture@orange.fr			X	X
Secrétaire	Mme HULIN	mairie-ville@wanadoo.fr			Х	х
DDT 60	Mme RINGAL	maryse.ringal@oise.gouv.fr			X	х
CCPN	M. SCHMITT	fabien.schmitt@paysnoyonnais.fr			X	Х
Représentant chambre d'Agriculture	M. DUFLOT		03 44 09 04 77		х	х
VERDI	VANDEWALLE Benjamin	bvandewalle@verdi-ingenierie.fr	03 44 13 13 54	******	X	Х

## Ordre du jour :

Présentation de la première partie du diagnostic sur les thèmes suivants: démographie, logements, économie, équipements, déplacements, caractéristiques physiques de la commune, environnement naturel et environnement agricole.

Verdi Conseil Cœur de France



	Sujets abordés				Ac	tion
	Sujets abordes				Date	Concerne
1	Rappel  Le diagnostic expose l'état des lieux du territoire, étape préalable à la définition des enjeux et besoins identifiés sur le territoire. Il permet de justifier les choix d'aménagement retenus par la commune. Le diagnostic est intégré au rapport de présentation, première pièce constitutive du PLU.  Le support de présentation est joint à ce compte-rendu.					
	Présentation du diagnostic					
	Le bureau d'étude présente les différents points abordés lors de la réunion par thématiques.					
	Les remarques faites par les élus communaux présents ont été les suivantes :					
2	Risques naturels :  - Au sujet du risque de coulées de boues, le représentant de la chambre indique que ce risque n'affecte pas les terres agricoles.					
	Servitude :  - En plus des servitudes exposées dans le support de présentation, la commune précise que le territoire sera également concerné par les périmètres de protection (rapproché et éloigné) du puits de Passel, qui sont en train d'être définis.					
	Agriculture : - Les élus informent le bureau commune :	d'études qu'il n'existe p	lus que 3 exploitations dont	le siège est sur la		
2	Exploitation	N° parcelle	Exploitants			
	1	10 rue de la Paturelle	SARL Barbillon			
	2	19 rue de la Bernardie	DUFLOT Patrick	-		
	3	24 rue de la Bernardie	ETA De Gauchy Porchère			
	- Un questionnaire agricole sera  → données à fournir au bure  Logements:  - Le bureau d'études informe le démographique et le besoin en PLU (horizon 10-15 ans). A cet de croissance de la populati pertinente, notamment dans l peuvent déjà réfléchir à l'o développement démographique → données à fournir au bure	es élus que lors de la prono logements nécessaires à teffet, le bureau d'études ion, et la commune se e respect des objectifs su rientation qu'ils souhairue.	chaine seront notamment a cette évolution démographic proposera plusieurs hypothè positionnera sur celle qu'e pra-communaux (SCoT du N tent donner à la commun	que, à l'horizon du ses de maintien ou lle trouve la plus oyonnais). Les élus e en matière de		

	Sujets abordés		Action		
			Concerne		
	Indicateurs économiques:  - Les élus s'interrogent sur la présence réelle de 30 établissements sur le territoire au 31 décembre 2013.  Le bureau d'études explique que ce chiffre provient des données INSEE. Toutefois, il n'est pas détaillé exactement quels sont ces 30 établissements.  Equipements:  - En plus des équipements évoqués sur le support de présentation, la commune précise qu'il existe sur le territoire une bibliothèque, un jeu d'arc et un city-stade.  - La commune ne projette pas de nouvel équipement sur le territoire. A ce titre, le bureau d'études rappelle qu'il est possible au sein du dispositif règlementaire d'instaurer des Emplacements Réservés permettant de prévoir les futurs équipements publics sur des terrains qui ne sont pas communaux.  - En termes d'eau potable, la commune est alimentée par le captage sur la commune de Passel, celui sur la commune étant en veille. L'alimentation, la collecte et le traitement est géré par le syndicat des eaux de Ville-Passel-Chiry-Ourscamp.  - En termes d'essainissement, une seule maison demeure en assainissement individuel (chemin Vert), le				
	<ul> <li>En termes d'assainissement, une seule maison demeure en assainissement individuel (chemin Vert), le reste étant en assainissement collectif. Le zonage d'assainissement sera annexé au PLU.</li> <li>Déplacements :         <ul> <li>La ligne 52 qui dessert Ville a pour destination Noyon – Boulogne la Grasse.</li> <li>L'intercommunalité fait remarquer que le T'Lib disparaîtra d'ici septembre 2016.</li> <li>Les gares à proximité de Ville sont Noyon, Ribécourt et Pont-L'Evêque.</li> <li>La commune ne dispose pas d'emplacement de covoiturage sur son territoire.</li> <li>Le bureau d'études pourra se rapprocher du service tourisme de la CCPN pour compléter le diagnostic sur le volet tourisme et randonnées.</li> </ul> </li> </ul>				
3	Autres points abordés  Un lexique est envoyé à la commune afin de définir les nombreux termes et acronymes qui seront utilisés dans le cadre de la procédure de PLU.  Enfin, après réunion, le bureau d'étude demande à la commune de lui transmettre, si elle en dispose :  - la liste des permis de construire délivrés depuis 1999 (année du PC, surface de plancher),  - et les adresses des exploitants agricoles sur le territoire, afin de leur envoyer un questionnaire pour mieux connaître leur activité et leurs éventuels projets.				

Si la commune n'émet pas de remarques sur le présent compte-rendu, celui-ci sera envoyé d'ici 7 jours aux Personnes Publiques Associées

<u>Prochaine réunion</u>: **Vendredi 27 Mai à 14h** pour poursuivre le travail entamé sur le diagnostic du territoire, et évoquer les thématiques suivantes: paysage, patrimoine bâti et potentiel foncier.